

L'examen du permis de conduire

A1 - A2

Critère 2.2

ÉCOLE DE CONDUITE DU PORT—28, rue Gambetta - 79000 NIORT

05 49 79 13 56 ou 06 48 41 19 54

www.ecoledeconduiteduport.com— ecoledeconduiteduport@gmail.com

EURL Ecole de conduite du port

Siège social : 28, Rue Gambetta 79000 NIORT

SARL au capital de 10 000 Euros —SIRET : 880 509 922 00014 – Code APE : 8553Z

TVA intracommunautaire : FR73 880 509 922— N° d'agrément : E2007900030

L'examen du permis de conduire A1 - A2

Critère 2.2

Les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases :

la première : hors circulation

la deuxième : en circulation

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière (ci-dessous nommé IPCSR).

L'évaluation effectuée par l'IPCSR est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'examen des permis de conduire catégorie A1 - A2

Pendant cette épreuve, l'IPCSR évalue la capacité à la conduite du candidat.

L'objectif de l'épreuve hors circulation est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : sécurité, équilibre, stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage...

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales acquises pour circuler en toute sécurité.

ECOLE DE CONDUITE DU PORT—28, rue Gambetta - 79000 NIORT

05 49 79 13 56 ou 06 48 41 19 54

www.ecoledeconduiteduport.com— ecoledeconduiteduport@gmail.com

EURL Ecole de conduite du port

Siège social : 28, Rue Gambetta 79000 NIORT

SARL au capital de 10 000 Euros —SIRET : 880 509 922 00014 – Code APE : 8553Z

TVA intracommunautaire : FR73 880 509 922— N° d'agrément : E2007900030

Le déroulement de l'examen du permis de conduire catégorie A1—A2

Déroulement de l'épreuve

Phase hors circulation :

L'épreuve est réalisée sur piste, elle est d'une durée de 12 minutes par élève. Elle comprend :

- un test de maniabilité sans l'aide du moteur
- un test de maniabilité à allure lente
- Des tests de maniabilité à allure plus élevée avec freinage d'urgence et évitement d'obstacle

Depuis le 1er mars 2020, cet examen hors circulation est devenu "tout en un". Sauf note éliminatoire (chute), vous pourrez bénéficier de deux essais pour ce parcours "tout en un". Le meilleur des deux essais sera retenu (sauf chute).

Que les tests de maniabilité soient favorables ou non, le résultat vous sera communiqué à l'issue de cette épreuve plateau.

Phase en circulation :

Depuis le 1er mars 2020, l'épreuve est réalisée sur route en agglomération et hors agglomération, dans des conditions de circulation variées et dure 36 minutes.

Vous serez équipé d'une radio, comme lors des leçons avec l'auto-école, et serez guidé par l'IPCSR qui se trouvera dans un véhicule suiveur avec votre formateur.

La communication du résultat de l'examen du permis de conduire

Le résultat de l'examen pratique n'est pas communiqué par l'IPCSR à l'issue de l'examen. L'annonce de ce résultat est différée et consultable sur internet après 24 heures minimum sur votre compte RDV PERMIS : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/resultats-du-permis-de-conduire>

1er cas, le résultat est favorable : l'élève doit revenir à l'auto-école pour connaître la procédure afin d'obtenir son titre du permis de conduire.

2e cas, le résultat est défavorable : l'élève doit revenir à l'auto-école pour suivre une formation complémentaire. L'établissement s'engage à présenter de nouveau l'élève dans les meilleurs délais, en fonction des places disponibles et son niveau de compétence.

ECOLE DE CONDUITE DU PORT—28, rue Gambetta - 79000 NIORT

05 49 79 13 56 ou 06 48 41 19 54

www.ecoledeconduiteduport.com— ecoledeconduiteduport@gmail.com

EURL Ecole de conduite du port

Siège social : 28, Rue Gambetta 79000 NIORT

SARL au capital de 10 000 Euros —SIRET : 880 509 922 00014 – Code APE : 8553Z

TVA intracommunautaire : FR73 880 509 922— N° d'agrément : E2007900030